



**HAL**  
open science

## **Décourager les départs ? Acteurs, ambivalences et réceptions de la dissuasion migratoire en Afrique**

Camille Cassarini, Aïssatou Mbodj-Pouye, Kelly Poulet

### ► **To cite this version:**

Camille Cassarini, Aïssatou Mbodj-Pouye, Kelly Poulet. Décourager les départs ? Acteurs, ambivalences et réceptions de la dissuasion migratoire en Afrique. Cahiers d'études africaines, 2024, 2 (254), pp.257 - 279. <10.4000/11v34>. <hal-04738150>

**HAL Id: hal-04738150**

**<https://hal.science/hal-04738150v1>**

Submitted on 25 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Décourager les départs ? Acteurs, ambivalences et réceptions de la dissuasion migratoire en Afrique

*Discouraging Departures? Actors, Ambivalences and Understandings of Migration Deterrence in Africa*

Camille Cassarini, Aïssatou Mbodj-Pouye et Kelly Poulet

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudesafriaines/47462>

DOI : 10.4000/11v34

ISSN : 1777-5353

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 16 juin 2024

Pagination : 257-279

ISBN : 978-2-7132-3357-9

ISSN : 0008-0055

### Référence électronique

Camille Cassarini, Aïssatou Mbodj-Pouye et Kelly Poulet, « Décourager les départs ? Acteurs, ambivalences et réceptions de la dissuasion migratoire en Afrique », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 254 | 2024, mis en ligne le 15 juin 2024, consulté le 24 juin 2024. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/47462> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11v34>

---

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

## Décourager les départs ?

### Acteurs, ambivalences et réceptions de la dissuasion migratoire en Afrique

« Ah ouais les gars, on va tous voyager un jour  
Mais passer par la mer, ou le désert n'est pas la solution  
Moi je vais voyager (comme un oiseau dans l'ciel)  
Pour aller à bengui (goûter au vent de liberté)  
Je vais me chercher (accomplir l'essentiel)  
Comme tous les bons brouilleurs (faire le tour du monde entier)  
Pour revenir à Abidjan (travailler, travailler)  
Regarder la famille (et toucher le sommet) »  
Magic System *feat* Smarty - Voyager

Le 22 février 2019, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), par l'intermédiaire de son antenne à Abidjan, est fière de présenter son dernier partenariat. Avec la fondation Magic System, l'OIM scelle un mémorandum d'accord qui réaffirme l'engagement du mythique groupe musical ivoirien à sensibiliser la jeunesse ivoirienne, et plus largement africaine, aux « risques de la migration irrégulière » vers l'Europe<sup>1</sup>. Marina Schramm, cheffe de mission de l'OIM en Côte d'Ivoire se félicite d'un tel accord : « La sensibilisation est l'une des priorités de l'OIM. Nous savons que la musique a toujours été un bon moyen pour s'adresser à la jeunesse. Les messages clés doivent provenir des jeunes Ivoiriens eux-mêmes et le partenariat avec Magic System

1. Ce numéro poursuit des discussions entamées à Bamako en octobre 2019 lors de l'atelier « Récits et débats locaux sur la migration. Dits et non-dits de l'expérience du départ et du retour » organisé par Mamadou Diawara, Aïssatou Mbodj-Pouye, Kelly Poulet et Fodé Tandjigora, à Point Sud. Nous avons travaillé à trois à la coordination du numéro, Kelly Poulet s'étant particulièrement investie sur le dossier des comptes rendus, et la rédaction de l'introduction ayant été principalement prise en charge par Camille Cassarini et Aïssatou Mbodj-Pouye. Nous remercions chaleureusement les collègues qui ont participé au processus d'évaluation des articles, ainsi que la rédaction et les membres du comité pour leurs retours constructifs sur l'introduction.

montre bien cette prise en main »<sup>2</sup>. Cette déclaration fait suite à plusieurs actions conjointes de l'OIM et du groupe en Côte d'Ivoire, notamment lors du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA) l'année précédente. Cet événement, qui avait pour thème « La jeunesse africaine et l'immigration clandestine », a été l'occasion pour Magic System et ses partenaires (OIM et HCR) de mettre en place divers ateliers et activités de sensibilisation. Interrogé par la BBC, Jean-Louis Boua, directeur de la fondation Magic System, déclare : « Notre objectif n'est pas de décourager les jeunes qui veulent aller en Europe. Ce que nous disons, c'est qu'ils doivent remplir toutes les conditions avant d'y aller »<sup>3</sup>. Anticipant la critique selon laquelle les membres de Magic System sont des voyageurs par excellence, le directeur met au contraire en avant l'histoire du groupe comme un exemple de mobilité rendue acceptable par une réussite préalable dans son propre pays :

Certains jeunes disent souvent que les membres du groupe Magic System vivent en Europe et refusent que les jeunes y aillent. Ceux qui le disent ne connaissent pas l'histoire de Magic System. Le groupe s'est battu d'abord à Anoumabo et s'est imposé par son travail au plan national avant de penser à exporter leur savoir-faire. Ils ont donc préparé leur départ pour l'Europe. [...] On peut rester en Côte d'Ivoire, entreprendre et réussir.

À la suite de cet accord, le groupe ivoirien lança un concours invitant la jeunesse ivoirienne à proposer des projets artistiques en lien avec la migration, intitulé « Racontez-nous la migration »<sup>4</sup>.

Au-delà de la prolifération de récits sur la migration (Canut & Sow 2014), la campagne conjointe de l'OIM et de Magic System témoigne de la place prise depuis bientôt vingt ans par les enjeux de la « sensibilisation » aux risques de l'émigration, objet d'attention politique mais aussi d'expertises et de recherches. L'intérêt d'une étude fine des actions dites de « prévention » de l'émigration tient à ce qu'elles constituent des nœuds particulièrement denses, structurés par des asymétries fortes, où se confrontent les projets et les normes des États, des organisations internationales mais aussi d'une myriade d'acteurs et d'actrices au croisement de différents espaces associatifs, du développement, de la culture.

2. Voir <<https://www.iom.int/fr/news/racontez-nous-la-migration-le-groupe-de-musique-ivoirien-magic-system-sassocie-loim-pour-sensibiliser-aux-risques-de-la-migration-irreguliere>>.

3. Voir <<https://www.bbc.com/afrique/region-45220808>>.

4. On pourrait multiplier les exemples de chanteurs qui, à l'image de Youssou N'Dour et Tiken Jah Fakoly, sont passés, dans leurs productions artistiques, de la valorisation sociale de l'émigration à sa critique, de commande ou non.

## Des études migratoires aux *border studies* : la construction du contrôle des migrations comme objet de recherche en Afrique

À partir des années 2000 et de la fermeture de l'espace Schengen, la question des conséquences de la fermeture des frontières européennes sur les structures migratoires des sociétés africaines se pose. Des réflexions se développent à la fois sur la prise en compte de certaines « figures » de la mobilité (Bredeloup 2008), de l'immobilité (Boyer 2013) et des imaginaires qui y sont liés. À la suite de plusieurs séquences de violences frontalières, en 2005 et 2006, au Sénégal et au Maroc (Carling 2007 ; Pian 2009), les migrations africaines commencent à être interrogées à l'aune de catégories comme celle de « la jeunesse » et des « aspirations migratoires » (Timera 2001 ; Sall & Morand 2008 ; Vigh 2009 ; Poulet 2016). Le monde du développement s'en empare, dès la fin des années 2000, en tant que catégories opérationnelles de lutte contre les migrations (Kabbanji 2013 : 47).

De ces travaux épars sur la fermeture des routes migratoires émerge un champ centré sur le contrôle migratoire. Ce champ s'inspire d'intuitions théoriques et de constats empiriques, paradoxalement<sup>5</sup> plutôt issus des études transnationales (Mung *et al.* 1998) ; celles-ci ont montré qu'au-delà d'approches economicistes, les migrations contemporaines s'articulaient autour de multiples ancrages territoriaux, sociaux ou religieux (Bava & Capone 2010). Surtout, l'approche transnationale part de terrains majoritairement menés en Méditerranée portant sur des entrepreneurs des deux rives et des « circulants » (Peraldi 1999 ; Tarrus 2007). Adoptant en premier lieu des approches micro-sociologique et empirique, les travaux sur les circulations migratoires se sont progressivement déployés autour des routes et des ancrages urbains de ces mobilités, entre le Sahara (Bredeloup & Pliez 2005 ; Oumar Ba & Choplin 2005 ; Brachet 2009) et la Méditerranée (Grégoire 2003 ; Boubakri & Mazzella 2005 ; Alioua 2007 ; Pian 2007). C'est ainsi, au plus près de ces logiques migratoires, que commence à être observée l'externalisation des frontières européennes en Afrique, d'abord depuis la rive sud de la Méditerranée puis jusqu'au Sahara (Brachet, Choplin & Pliez 2011). Ces premiers travaux, ayant constaté empiriquement les conséquences socio-spatiales de la

5. Cet adjectif est choisi volontairement car il éclaire une controverse régulièrement soulevée de la part de certaines recherches issues des *critical border studies* à l'encontre des approches transnationales au sujet de la supposée « euphémisation de la frontière » et du nationalisme méthodologique qu'aurait contribué à assoir ce courant dans les années 1990 et 2000. Or, dans le cas du contrôle migratoire en Afrique, la généalogie de ces recherches montre qu'elles ont été les premières à documenter empiriquement la fermeture des frontières. Pour plus d'informations à ce sujet, voir S. POTOT (2018) et T. LACROIX, S. POTOT & C. SCHMOLL (2021).

« frontiérisation » de l'espace migratoire euro-africain, vont contribuer à l'émergence, dès le début des années 2010, d'études portant spécifiquement sur le frontalier.

C'est toutefois depuis les champs académiques anglo-saxons et les principaux lieux-frontières du « Sud global » que commencent à se constituer les *critical border studies*, un champ moins centré sur les débats empiriques et méthodologiques qui avaient animé les recherches francophones (sur les terrains euro-africains) que sur des enjeux théoriques et philosophiques liés à l'évolution des courants postmarxistes, notamment en Amérique centrale (Rodríguez 1996)<sup>6</sup>. C'est de ces mondes qu'ont émergé deux lectures, plus complémentaires qu'opposées, de la fabrique des frontières et du contrôle migratoire. La première lecture est celle de « l'autonomie des migrations » (Mezzadra & Neilson 2013 ; Genova 2017), courant résolument postmarxiste qui cherche à redéfinir épistémologiquement les liens entre développement du capitalisme et mobilités des travailleurs à partir des migrations internationales. Les migrations contemporaines et la fabrique des frontières y sont perçues du point de vue de leur potentiel subversif de l'ordre politique. La seconde lecture, plus foucauldienne, cherche moins à comprendre la fabrique des mobilités que les technologies de contrôle mises en place dans et par les appareils frontaliers (Szary & Giraut 2015). De ce courant ont émergé plusieurs concepts comme celui de « *borderities* » ou « *frontierités* », décrivant la dimension discontinue, mobile et réticulaire des dispositifs frontaliers. Dans ces deux courants, la frontière est saisie à travers les subjectivités individuelles et les relations de pouvoir qu'elle façonne (Vaughan-Williams 2015).

Ces analyses du contrôle migratoire connaissent cependant un déploiement géographique inégal au regard des dynamiques migratoires africaines. En effet, ces travaux prennent place majoritairement depuis les lieux-frontières européens, comme à Lampedusa ou Calais et interrogent peu leurs articulations aux routes migratoires intra-africaines (Bassi & Fine 2013 ; Johnson 2013 ; Cuttitta 2015 ; Tazzioli 2017). À l'échelle africaine, certaines initiatives collectives atténuent l'hermétisme des champs anglophone et francophone et contribuent à des rapprochements théoriques à partir de situations africaines (Streiff-Fenart & Segatti 2011). Cette mise en dialogue trouve de nouveaux terrains à la faveur du Sommet de la Valette de novembre 2015 et du déblocage du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique<sup>7</sup> par les acteurs européens œuvrant au

6. Sur l'évolution « parallèle » de ces champs dans les mondes anglophones et francophones et sur les trajectoires différentes des approches postmarxistes de la migration, voir C. SCHMOLL (2022).

7. Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées en Afrique (FFUE) couvre 26 pays de la Corne de l'Afrique au Sénégal. Doté de 4,9 milliards d'euros,

contrôle des migrations (Boyer, Lima & Mounkaïla 2022). L'arrivée du Fonds fiduciaire a également pour effet de durablement associer le fait migratoire au « paradigme des crises » (Brachet & Bonnecase 2013) sur le continent et à massivement engager les mondes du développement dans la mise en œuvre d'outils et de projets explicitement structurés autour de la volonté de réduire et contrôler les dynamiques migratoires africaines.

Pour y parvenir, une grande variété de dispositifs ont été mis en place, d'abord sur le plan sécuritaire : militarisation des frontières, durcissement des législations des migrations, criminalisation des flux et des acteurs du transport. Puis aussi sur le plan humanitaire, qu'on pourrait qualifier plus largement de biopolitique : biométrisation des passages frontaliers, création de camps et de centres d'accueil, corridors humanitaires, aide au retour volontaire... C'est parmi ces différents « outils » du contrôle des migrations que se développent à partir du milieu des années 2000 des actions de dissuasion migratoire, parfois identifiées comme constituant un versant « *soft* » de la gouvernance des frontières (Williams 2020).

### La « sensibilisation » dans l'arsenal de la dissuasion migratoire

Loin d'être limitées à l'espace eurafricain, les campagnes de sensibilisation aux dangers de l'émigration dite irrégulière sont mises en œuvre dans différentes régions du monde, de la frontière États-Unis/Mexique (Williams 2020) aux rives de l'Australie (Fleay *et al.* 2016), mais aussi, témoignant de la discontinuité spatiale des frontières évoquée plus haut, dans des espaces très éloignés de l'Union européenne, comme l'Afghanistan (Oeppen 2016). Ce numéro des *Cahiers d'Études africaines* reflète, dans ses grandes lignes, la géographie des espaces de la dissuasion migratoire sur le continent africain, avec une focale sur le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, notamment la Sénégalie, même si deux contributions évoquent la Corne de l'Afrique d'une part, et les routes du Sahara de l'autre. Alors qu'on assiste à la consolidation d'un sous-champ autour de l'objet sensibilisation, dominé par les travaux anglophones inspirés par les *critical border studies*<sup>8</sup>, notre projet dans ce numéro thématique, qui réunit des contributions francophones et anglophones, est de faire droit à une pluralité d'approches qui, collectivement, permettent d'avancer sur des dimensions jusqu'ici relativement marginalisées.

il achève un processus par lequel « l'aide publique au développement devient un outil fondamental de la "gestion des migrations" » (BOYER, LIMA & MOUNKAÏLA 2022).

8. En ne prenant en compte que les publications en anglais, une revue de littérature récente identifiait 17 articles parus sur une décennie, et relevait une tendance à la multiplication des publications ces dernières années (PAGOGNA & SAKDAPOLRAK 2021).

Tout d'abord, la plupart des travaux sur le contrôle migratoire se sont concentrés sur sa dimension « reproductible », multi-située et sur sa place dans le régime global des frontières. Le caractère fortement asymétrique des relations Nord/Sud, au cœur des travaux sur l'externalisation des frontières européennes en Afrique, a eu pour corolaire la construction d'une approche minimisant la capacité d'agir des acteurs africains dans la fabrique et la mise en œuvre de ce contrôle, reléguant ces derniers à un rôle de simples « chevilles ouvrières ». À l'inverse, les contributions réunies ici s'intéressent moins à ce que le contrôle migratoire fait aux sociétés africaines qu'à ce que les sociétés africaines et les acteurs de ce contrôle peuvent faire à ces dispositifs<sup>9</sup>.

À distance d'une posture d'évaluation de ces campagnes et d'un questionnement de leur efficacité<sup>10</sup>, c'est sur les failles et la dimension productive du contrôle que nous avons choisi de nous focaliser. Plusieurs travaux ont bien montré que ces dispositifs n'ont pas forcément de cohérence entre eux et qu'ils ne sont pas animés par un dessein intrinsèque (Wunderlich 2013). En raison de la diversité des acteurs chargés de sa mise en œuvre, par les intérêts divergents qui les animent et par la diversité des imaginaires politiques dans lesquels il s'insère, le contrôle migratoire est, par essence, hétérogène.

Du reste, la diffusion progressive d'un discours vantant l'immobilité spatiale comme nouvel imaginaire de la réussite ne peut être analysée uniquement sous le prisme de l'importation, de l'imposition et de l'extériorité, notamment européenne ou internationale, mais aussi en tant que nouvelles opportunités d'extraversion pour certains acteurs (Bayart 1999). Comme l'a bien montré Emmanuelle Bouilly à partir de son enquête auprès d'un collectif de femmes luttant contre l'émigration clandestine dans une banlieue de Dakar, la compréhension des postures des acteurs africains de la prévention doit éviter deux écueils interprétatifs : la vision de ces campagnes comme correspondant à une application de politiques européennes qui se déploieraient sans reformulation locale ; à rebours, une survalorisation de l'agencité des acteurs africains qui seraient à même de les instrumentaliser sans contraintes (Bouilly 2019). Lors de l'atelier à Bamako où nous avons commencé à réfléchir à ces questions, nous avons assisté et participé à des échanges nourris entre, d'une part, des chercheurs sociologues, géographes, anthropologues, africains et européens, qui déconstruisaient des campagnes et actions de prévention et rappelaient leur appartenance à la panoplie des

9. Sur la question des politiques migratoires, voir le numéro de la revue *Anthropologie et développement* consacré aux « Perspectives ouest-africaines sur les politiques migratoires et sécuritaires européennes » (DERIDDER, PELCKMANS & WARD 2020).

10. Du reste, dans les travaux d'expertise qui posent frontalement la question de l'efficacité, celle-ci est largement mise en doute (ALPES & NYBERG SORENSEN 2015 ; SCHANS & OPTEKAMP 2016).

instruments du contrôle migratoire ; et, d'autre part, des acteurs maliens d'actions de sensibilisation qui réfutaient ces analyses et refusaient que leur soit assignée une posture de complicité avec les politiques européennes, par naïveté ou cynisme. Il y a des enjeux à la fois d'analyse et d'éthique à rendre compte de ces positionnements complexes ainsi qu'à prendre au sérieux les affects générés par des contextes où la mortalité et la violence frontalières affectent durablement les intimités, les corps et les imaginaires sociaux (Babels 2017)<sup>11</sup>. Il y a également un enjeu de réflexivité à l'heure où on constate une circularité entre programmes de dissuasion et travaux de recherche. On a signalé que ces campagnes se sont développées au moment où, du côté des études migratoires, l'attention aux aspirations migratoires dans des contextes d'immobilité forcée grandissait. Illustrant davantage encore la porosité entre espaces académiques et institutions, la campagne de l'OIM « Migrants as Messengers » a été explicitement conçue à partir d'un constat émanant de travaux d'expertise et de recherche, selon lequel les migrants de retour étaient les mieux placés pour fixer les aspirants au départ. « Migrants as Messengers » est maintenant l'objet de travaux (Vammen 2022 ; Marino, Schapendonk & Lietaert 2023) qui, bien entendu, établissent une distance critique mais dont les dispositifs d'enquête semblent parfois contraints par l'accompagnement de cette campagne.

En cela, ces processus questionnent aussi, sous une forme encore discrète, les relations de pouvoir qu'engendre la dialectique entre mobilité et immobilité dans les sociétés africaines et remettent en débat des objets historiquement portés par le champ des études africaines : l'enjeu des ascensions sociales en mobilité (Bréant, Chauvin & Portilla 2018) et le rôle des structures générationnelles et familiales (Apar, Diagboya & Simoni 2020 ; Leservoisière 2020).

Enfin, en termes de méthodes, ce numéro apporte des analyses contextualisées des acteurs et des pratiques qui contribuent à la mise en œuvre de la dissuasion migratoire, en complément de travaux antérieurs fondés sur l'analyse des discours (Kosnick 2014 ; Gärtner 2020) et l'analyse visuelle (Heller 2014). On dispose désormais d'appuis pour déconstruire ces campagnes et mettre au jour leur soubassement normatif : il y a des bonnes et des mauvaises façons de voyager (ici pris comme un synonyme de « migrer »). Les bonnes sont celles qui revêtent les appareils du légalisme et de la légitimité.

---

11. Babels est un programme de recherche de l'EHESS portant sur les questions liées aux migrations contemporaines, qui a réuni une quarantaine de chercheurs en Europe sous la direction scientifique de Michel Agier, assisté de Stefan Le Courant. Les travaux de ce programme de recherche ont été publiés dans la collection « Bibliothèque des frontières » de l'éditeur Le Passager clandestin.

Les mauvaises sont celles qui ont trait à l'illégal et à l'informel. Cette binarité normative est aussi morale car elle permet d'opérer un ensemble de distinctions entre le bien et le mal : les victimes et les trafiquants, les autorités et les passeurs, l'avion contre le bateau, le légal contre l'illégal... À l'échelle mondiale, les campagnes ont pris comme cibles évidentes les activités criminalisées des passeurs et des trafiquants d'êtres humains (Pagogna & Sakdapolrak 2021 ; Cassarini 2022). Mais, dans le contexte africain, ce sont tout autant les « passeurs » que les migrants supposés aveugles aux risques qui sont au centre des campagnes.

Les analyses d'Antoine Pécoud, inscrites dans l'approche foucauldienne des campagnes d'information de l'OIM, ont bien montré que la « gouvernementalité » des migrations, qui implique non seulement un ensemble de savoirs et de techniques permettant le contrôle de la population, mais aussi des formes de contrôle de soi qui voient les individus incorporer les normes sous-jacentes au contrôle et s'y conformer. C'est bien le but de ces campagnes d'information : imposer auprès des candidats et candidates au départ une adhésion aux règles liées aux conditions de circulations restrictives dans les sociétés de destination. Pour les concepteurs de ces campagnes, ce n'est pas (ou pas seulement) par peur des sanctions que les migrants potentiels se conformeraient à ces règles mais aussi en raison de leur conviction que l'immigration non autorisée est dangereuse et non souhaitable (Pécoud 2012 : 47). À nouveau, les limites d'un tel projet ont été amplement soulignées, notamment dans des travaux, qui, au-delà de l'analyse de contenu, s'intéressent à la fabrique de ces campagnes (Van Dessel 2023).

## Temporalités

Il est crucial de restituer une profondeur historique à des objets trop souvent pris dans des chronologies très courtes et européenocentrées. Partageant le souci d'aller au-delà des « simples évocations de la colonialité » (Gaibazzi 2023 : 2), nous mettons en lumière dans ce numéro deux dynamiques clés de la période postcoloniale.

Premièrement, il faut rappeler le rôle des États africains dans le contrôle des migrations, prolongeant des formes coloniales de contrôle coercitif des mobilités mais cherchant de nouvelles formes d'assentiment<sup>12</sup>. Ainsi au Mali,

12. Nos réflexions sont principalement illustrées par des exemples issus de l'ouest et du nord du continent, du fait de nos terrains et de l'importance de ces espaces dans le contrôle migratoire lié à la migration vers l'Europe, mais les questions de mobilités contraintes et de contrôle des mobilités sont fortement présentes dans d'autres régions, notamment en

les Indépendances ont ouvert une période où domine un registre nationaliste de la rétention des migrants et du rappel à la patrie des émigrés. Dans le prolongement de ses travaux précédents sur la gestion de l'émigration par l'État malien postcolonial (Gary-Toukara 2003), Daouda Gary-Toukara brosse ici le portrait de Koma Coulibaly, un chef d'arrondissement aux prises avec la question du contrôle des mobilités des jeunes hommes dans les années 1960. Sur la base du récit de vie de ce dernier, l'historien restitue les ambivalences du positionnement de ce fonctionnaire qui se demandait comment retenir les jeunes désireux de travailler en l'absence d'infrastructures permettant de vivre dignement de l'agriculture. Si, après le coup d'État de 1968, le gouvernement malien devient plus tolérant envers les départs en migration, prenant notamment la mesure des envois financiers des migrants, des pratiques de prévention des départs et de « sensibilisation », terme attesté dès 1983, se maintiennent dans les années 1980, toujours à l'initiative de l'État malien (Gary-Toukara 2010 : 150-151).

Deuxièmement, et en parallèle, un jalon crucial dans l'apparition de la dissuasion sous ses formes actuelles est l'association entre migration et développement qui émerge dans les années 1960 et se stabilise dans les années 1980. L'idée de « réguler la migration par le développement » dont Jean-Philippe Dedieu (2018 : 89) retrace l'émergence au sein du milieu de la coopération française, caractérise un ensemble de politiques qui visent à faire contribuer les migrations au développement économique du continent (de Haas 2010). Ce projet émanant initialement des États a largement été repris à leur compte par les migrants et leurs associations, avant de devenir un instrument du contrôle migratoire (Daum 1998, 2007). Dans la vallée du fleuve Sénégal, berceau de l'émigration de travail africaine en France depuis les années 1950, on voit se chevaucher initiatives des migrants et prise en charge étatique : ainsi du projet de retour militant et panafricain de Somankidi-Coura qui s'est concrétisé par le départ de France de 14 migrants en 1976 pour fonder une coopérative agricole près de Kayes au Mali (Grisey 2017). Ce retour collectif, souvent cité (Daum 1998 : 165-166 ; Dedieu 2012 : 115 ; Bouilly 2019 : 464), précède certes de quelques années la mise en place des incitations financières au retour individuel, mais est néanmoins tributaire des projets de mise en valeur du fleuve portés par l'État malien (notamment, à l'échelle régionale, ceux du gouverneur de l'époque, Amara Danfaga) et des réseaux de la coopération française déjà évoqués. Cette initiative se caractérise par la revendication marquée d'incarner une alternative à la migration, comme l'écrit Siré Soumaré (2001 : 14), l'un des membres fondateurs de la coopérative :

---

Afrique australe. Pour une synthèse utile sur l'histoire des migrations sur le continent, voir DE HAAS & FRANKEMA (2022).

« Il était clair dès le départ que pour des raisons politiques et stratégiques, le groupe devrait s'installer dans l'un des trois pays de la vallée du fleuve Sénégal qui couvre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie et d'où proviennent 90 % des immigrés. Nous choisîmes cette zone dans l'espoir d'endiguer ce flot migratoire. » Si le retour, au Mali comme dans bien d'autres contextes, fait partie intégrante du projet migratoire, la valorisation publique du retour est néanmoins inédite et inaugure une forme de mise en scène de la réussite sur place qui garde toute sa pertinence aujourd'hui. Dans ce numéro, l'entretien que Kelly Poulet a mené avec Mamadou Dia nous présente justement un ancien migrant aux prises avec cette assignation à l'exemplarité.

### Figures de la sensibilisation

Aujourd'hui, un large spectre d'acteurs et d'actrices prennent part aux dispositifs transnationaux de la prévention des départs<sup>13</sup>. Dans leur article, Valentina Cappi, Alagie Jinkang et Pierluigi Musarò étudient plusieurs facettes de la sensibilisation en confrontant les propos d'employés européens travaillant auprès de migrants dans différents domaines, ceux de journalistes gambiens amenés à relayer les discours de dissuasion, et ceux de migrants arrivés récemment en Europe. Sans surprise, les uns et les autres se montrent sceptiques sur l'efficacité des campagnes, voire très critiques en dénonçant l'hypocrisie de ces dispositifs. C'est sans doute parmi les journalistes gambiens que les propos sont les plus contrastés, allant d'une critique sans concession du caractère néocolonial de ces projets à des propositions d'amélioration des campagnes qui devraient mieux prendre en compte le contexte socioculturel dans lequel s'inscrit la migration et être davantage du ressort de l'État gambien. Ce panorama pose d'emblée le caractère protéiforme de ces actions, qui ne signifient pas la même chose et ne servent pas les mêmes buts pour les différents acteurs, faisant de « la "lutte contre l'émigration clandestine" [...] un signifiant flottant qui explique [des] malentendus opératoires » entre acteurs du Sud et du Nord (Bouilly 2019 : 279). Seules des approches ethnographiques de milieux

13. La plupart des acteurs et destinataires des actions de sensibilisation qui sont étudiés dans ce numéro sont des hommes, mais la place des femmes dans ces processus est centrale comme le montre le travail d'E. BOUILLY (2008, 2019) qui met les rapports de genre au cœur des dynamiques politiques et sociales autour de l'émigration et se focalise sur un collectif de femmes affectées par la migration à Thiaroye-sur-mer au Sénégal. En guise d'ouverture sur la spécificité de la lutte contre l'émigration féminine, on lira dans ce numéro la recension par É. APARD d'un ouvrage récent sur la campagne contre la « traite des femmes » au Nigéria (VANDERHURST 2022).

traversés par la question du contrôle migratoire permettent d'appréhender plus précisément ces tensions.

De ce point de vue, les profils de migrants ou d'anciens migrants cooptés pour participer à la sensibilisation sur la base de leur expérience migratoire sont particulièrement intéressants (Cassarini 2023). Du fait de la réorientation des campagnes vers une approche par les pairs depuis quelques années déjà (OIM 2019), une multitude d'intermédiaires monnayent l'accès à des dispositifs internationaux aussi bien auprès des organisations internationales, sous diverses formes, l'accès aux populations migrantes qu'auprès de personnes qui veulent émigrer. C'est ce que montre l'article d'Anissa Maâ, qui prend pour objet le cas du retour volontaire mis en place par l'OIM au Maroc. À partir d'une enquête ethnographique, elle questionne la place que tiennent les « migrants », en tant que catégorie professionnelle, dans la mise en œuvre du retour volontaire. Elle montre ainsi toute l'ambivalence qui anime ces figures du champ migratoire et explore leurs subjectivités et les stratégies qu'elles mettent en place pour obtenir différentes formes de ressources, à la fois auprès des organisations internationales et des personnes en migration (Rodriguez 2017). Surtout, cet article montre à quel point le contrôle migratoire repose sur la mise en œuvre de dispositifs racialisés, fabriquant de la stigmatisation et creusant un peu plus les différences entre les formes d'insertion parmi les personnes migrantes au Maroc. Toutefois, Anissa Maâ montre aussi que ce processus n'est pas achevé et que dans ses réappropriations, il ouvre la voie à des formes d'ascension sociale et d'accès aux ressources, matérielles et immatérielles.

Dans un autre registre, l'article de Camille Cassarini montre, dans le cas de la ville de Sfax en Tunisie, comment la gestion migratoire a érigé une classe d'étudiants-entrepreneurs en courtiers du contrôle migratoire. Depuis le milieu des années 2010, ces différents acteurs ont su jouer de l'ambivalence qui existait auprès des organisations internationales concernant leur statut de migrant en Tunisie, par rapport aux groupes de travailleurs. S'imposant comme les porte-voix de toutes les personnes migrantes, ils ont ainsi su capter les ressources du contrôle migratoire pour les mettre au service de leurs propres trajectoires économiques et politiques. Toutefois, loin d'y voir de simples chevilles ouvrières du contrôle migratoire, cet article montre que le discours sur le contrôle des migrations est entré, chez ces étudiants, en résonance avec des engagements politiques panafricanistes. Ainsi, le discours européen prônant la réussite en Afrique n'est pas qu'un discours importé mais résonne avec des imaginaires politiques vantant le développement d'une citoyenneté et l'arrêt de la fuite des compétences africaines vers l'Europe.

Inversement, des acteurs peuvent se retrouver assignés, malgré eux, à un rôle d'exemple ou de contre-exemple. L'entretien mené par Kelly Poulet

donne ainsi la parole à Mamadou Dia, président d'une ONG, qu'elle a rencontré à Saint-Louis du Sénégal. Kelly Poulet a observé que pendant l'année 2021-2022, cet acteur associatif sénégalais qui a quitté l'Espagne pour se réinstaller au Sénégal, était invité à chaque événement culturel important pour parler de l'entreprenariat comme moyen de lutter contre l'émigration. L'entretien part de ce constat : présenté par les organisateurs de ces événements comme « migrant de retour », Mamadou Dia était invité à expliciter comment les actions de son organisation participaient à la lutte contre l'émigration clandestine et au développement. L'entretien donne alors à voir le positionnement ambivalent de Mamadou Dia face à cette posture qu'il réfute bien que son discours véhicule l'image d'une possible réussite sur place et que ses actions apparaissent comme étant une contribution importante au développement de son espace d'origine et, par-là même, à la lutte contre l'émigration « irrégulière ». Ainsi, l'entretien questionne également le paradoxe même consistant à ériger le migrant de retour comme acteur du développement et de la prévention des risques de l'émigration auprès de potentiels candidats au départ qui aspirent à devenir, un jour peut-être, cette figure de réussite locale.

Dans une note croisant leurs enquêtes au Nigéria et au Mali, Jill Alpes et Almamy Sylla rappellent que la figure du migrant de retour ou « *returnee* » est une catégorie de l'action publique dans les pays africains. Bénéficiaires, en général de manière ponctuelle et parcellaire, de financements européens et de dispositifs nationaux de soutien à la réinsertion des migrants expulsés ou refoulés, ils sont souvent perçus par leurs concitoyens comme étant des privilégiés, quand bien même leurs trajectoires sont marquées par des ruptures et des formes de stigmatisation liées à l'échec du projet migratoire.

### Risque, chance, confiance

La notion de risque est d'une part un élément clé des situations migratoires, d'autre part une catégorie du lexique institutionnel des campagnes qui mettent l'accent sur les dangers de la route. Dans la longue histoire des migrations sur et depuis le continent, les membres des sociétés d'émigration n'ont pas manqué de se figurer les dangers, qu'ils soient liés au voyage lui-même (à des époques où les infrastructures de transport étaient peu développées et où il s'agissait parfois de partir à pied), à la vie urbaine, aux conditions de travail précaires, à l'exposition à de nouvelles maladies ou encore à la mort en exil<sup>14</sup>.

14. Pour prendre un seul exemple, dans son travail sur les chants de migrants basotho en Afrique du Sud, D. COPLAN (1994) montre que les chants d'hommes mais aussi de femmes migrantes mettent en scène leur héroïsme à affronter les dangers de l'exil.

C'est sur cette appréhension du risque que se greffent les programmes actuels de sensibilisation aux dangers, comme le montre bien Isaïe Dougnon (2013) dans le cas du Mali.

La question du risque a été appréhendée par des travaux qui ont restitué les modalités et l'acceptabilité sociale de ces prises de risque, qu'il s'agisse des départs en pirogues des côtes de l'Afrique de l'Ouest vers les îles Canaries (Hernández-Carretero & Carling 2012) ou des migrations depuis la Corne de l'Afrique vers la péninsule arabique ou l'Europe (Bakewell & Sturridge 2021). Plusieurs articles de ce numéro évoquent la mise en balance des risques du départ avec les dangers liés au fait de rester. C'est notamment le cas de l'article de Jennifer Riggan et Amanda Poole qui s'appuie sur leurs enquêtes menées entre 2016 et 2019 auprès de réfugié.e.s ayant quitté l'Érythrée et se retrouvant dans des camps en Éthiopie. Elles montrent comment leurs interlocuteurs et interlocutrices évaluaient les perspectives offertes par un programme d'accès à l'enseignement supérieur en Éthiopie à l'aune des incertitudes et dangers qui leur semblaient caractériser la vie dans ce pays (anticipant avec justesse la précarité de leur situation puisque ces camps, situés dans la région du Tigré, ont été détruits en novembre 2020 lorsque le gouvernement fédéral s'est allié avec le gouvernement érythréen contre celui de la province du Tigré).

Une telle approche a le mérite de rappeler que les prises de risque peuvent reposer sur des évaluations compréhensibles des chances de vie meilleure ou de survie dans un lieu ou dans un autre. Néanmoins, l'emphase mise sur des formes de décision rationnelle présente l'inconvénient de rejoindre le postulat des campagnes de sensibilisation qui résume le départ à un choix individuel sur lequel il suffirait alors de peser. C'est d'ailleurs sur cette base que ces campagnes mobilisent des intermédiaires pairs, lesquels seraient les plus à même de susciter la confiance des destinataires en des informations jugées crédibles. Dans un article consacré aux franchissements de frontière États-Unis/Mexique, Seth Holmes (2013 : 159) rappelle justement que les départs sont moins le résultat de « choix générant des risques, mais des absences de choix », qu'il faut rapporter aux inégalités extrêmes générées par le capitalisme mondialisé. Relevant l'arbitraire qui a marqué certains épisodes de la gestion des frontières, Anaïk Pian (2017 : 55) indique ainsi : « Qui dit incertitude, dit aussi place donnée à la chance et au destin : dès lors que les règles du jeu institutionnelles semblent arbitraires, un espace d'opportunités est par-là même ouvert. » Rapporter les décisions de départ aux contextes locaux d'incertitude et de circulation de rumeurs (Melly 2011) est indispensable, ce qui nous amène aux enjeux de la réception, autre point central de ce numéro.

## Réceptions, réponses et détournements

Depuis les travaux d'Abelmalek Sayad sur la migration entre l'Algérie et la France, l'ampleur et la profondeur des productions discursives des migrants et des non-migrants sur ce phénomène a fait l'objet de nombreux travaux (Sayad 1999 ; Canut & Sow 2014 ; Diawara 2020). Pris dans des contradictions structurelles, les migrants élaborent sans cesse des discours de justification, énoncent des propos qui parent à des objections possibles. Loin d'être stables, ces discours dépendent d'expériences socialement diverses de la migration et varient selon les projets migratoires. Ainsi, Kelly Poulet a montré comment un jeune migrant, en visite au Sénégal, racontait son expérience en France en tentant explicitement d'éviter l'écueil du discours idéalisant sur l'Europe qu'il attribuait aux migrants de la génération précédente ; pour autant, cette déconstruction n'était que partielle, et tel de ses interlocuteurs, lui-même animé par un projet migratoire, pouvait ne pas y ajouter foi ; plus encore, les propos sur les difficultés du migrant en France donnaient sens au projet migratoire de son interlocuteur (Poulet 2014). Cette situation rappelle, s'il en était besoin, à quel point les discours sur la migration peuvent être mis à distance et reçus avec toute une gamme d'attitudes, de l'adhésion au rejet en passant par le scepticisme.

C'est dans ces tissus discursifs et médiatiques denses que les actions de sensibilisation s'insèrent, adressés à des publics qui ont leurs propres cultures visuelles et leurs aptitudes à décoder les messages et mots d'ordre politique ou développementaliste. Un des risques de l'analyse est alors, en prenant trop au sérieux la rhétorique des campagnes et en isolant certains éléments des récits autour de la migration, de simplifier les discours locaux sur la migration. Par exemple, l'analyse discursive qui identifie dans les discours de la prévention l'accent placé sur une Europe de tous les dangers peut donner trop de crédit au topos inverse de l'Europe comme paradis : à la lecture de l'article de Marlene Gärtner (2020) sur des campagnes de sensibilisation au Cameroun, on peine à voir les limites de ce topos de l'Europe-Eldorado, alors qu'on sait bien par ailleurs que celui-ci est loin d'être répandu de manière uniforme.

Il semble donc crucial de mettre au jour la manière dont les campagnes peuvent être détournées ou constituer le point de départ d'autres interprétations. Complétant l'article de Valentina Cappi, Alagie Jinkang et Pierluigi Musarò, la contribution de Doudou Dièye Gueye sur le Sénégal montre comment les personnes envisageant un départ depuis la région de la Casamance utilisent des émissions de radio pourtant conçues dans un objectif de dissuasion à la migration pour paradoxalement y puiser des informations sur les routes à emprunter ou éviter. Ce cas résonne avec ce qui a été documenté dans

d'autres espaces : si les radios communautaires ou de portée régionale sont des vecteurs privilégiés de diffusion de spots de « prévention », la radio est aussi un média qui se prête à la diffusion de messages d'alerte et de séances d'aide juridique, comme c'est le cas à la frontière entre les États-Unis et le Mexique (Casillas 2011).

Au-delà des discours, les campagnes de dissuasion donnent lieu à des performances et produisent parfois des objets qui matérialisent un alignement entre les acteurs associatifs ou étatiques au Sud et les acteurs du Nord — ce, par exemple, par des pancartes portant un logo de l'UE ou de l'OIM. Cette « hypervisibilité » (Van Dessel 2023) des actions de sensibilisation les soumet à de possibles critiques. La campagne, technologie politique aux résonances militaires et médicales, est, sous la forme de la « campagne d'information » un instrument commun de l'action publique et à ce titre un format auquel les publics africains sont habitués. Notons d'ailleurs que ces supports et dispositifs (théâtre-forum, projections-débats, etc.) font écho à des usages précédents dans d'autres contextes de « prévention » et de campagnes d'information et de sensibilisation. Le recours aux migrants-comme-messagers, pour reprendre le slogan de l'OIM, résonne notamment avec les « technologies confessionnelles » dont l'usage a empreint la lutte contre le VIH/sida (Nguyen 2010 : 38-41).

Assister ou participer à un événement de sensibilisation aux « risques » de la migration peut générer des postures variables, comme le montrent bien plusieurs des comptes rendus de ce numéro. Elena Sacchi restitue la projection de deux films touchant la question migratoire lors de la 14<sup>e</sup> édition du festival *StLouis'Doc*, en mai 2023 à Saint-Louis du Sénégal. Elle note que même une œuvre qui ne prétend pas porter un discours de prévention de l'émigration (*Les larmes de l'émigration* d'Alassane Diago) peut se retrouver perçue comme telle. Évoquant les éditions 2022 et 2023 du festival *Back to The Roots*, un événement hybride entre dissuasion migratoire et promotion culturelle et artistique se tenant également à Saint-Louis du Sénégal, Laura Féal donne la parole au public sénégalais qui, de manière récurrente, conteste les catégories et les formulations les plus stabilisées en demandant par exemple « qui doit être sensibilisé à la migration ? » ou suggère que « les retournés soient nommés “expatriés africains de retour” ». Elle note au passage l'importance des langues du débat (espagnol, français, wolof). Au fil du numéro, les lecteur.ice.s pourront observer des variations dans les choix terminologiques des différents contributeur.ice.s qui rendent compte des pièges du langage sur le sujet, des termes institutionnels pouvant être dévoyés de leurs contextes d'usage ; la question de savoir s'ils peuvent être repris comme termes émiques ou non restant débattue.

Enfin, les productions artistiques ne sont pas toujours de l'ordre de la commande et peuvent prendre les injonctions à décourager la migration comme point de départ, repoussoir ou matière. Le compte rendu par Anna Cuomo d'une performance associant le projet artistique de Thierno Ndiaye au travail universitaire de Marie Lasserre en rend bien compte. Dans sa recension d'un film réalisé à Calais, *La maison bleue* d'Hamedine Kane, Jennifer Bajorek démontre également la réversibilité des images et l'aptitude d'un exilé comme du réalisateur à déjouer les pièges de la mise en spectacle de la frontière.

Sensibiliser... jusqu'à quand?

Le rôle central des États africains dans la mise en place des dispositifs de sensibilisation et de dissuasion de l'émigration ressort de différents articles de ce numéro (Cassarini, Dia interviewé par Poulet, Gary-Touunkara, Guèye). Leur engagement est marqué par une ambivalence : si les États africains sont engagés à l'échelle internationale dans le contrôle des routes migratoires et la prévention des départs, ils doivent aussi composer, à l'échelle locale, avec les emprises économiques des industries migratoires. Ces contraintes ont toujours fait peser sur les acteurs étatiques le risque d'un double discours et de possibles contradictions. Ce numéro donne à voir la complexité des positionnements locaux qu'engendrent les campagnes de dissuasion et avec lesquels ces États doivent composer.

Ces dynamiques sont désormais mises à l'épreuve par les changements de régime que connaît la région depuis 2020. À défaut d'apporter des éléments empiriques sur ce que les nouveaux régimes militaires et civils, au discours virulent contre la France en tant qu'ex-puissance coloniale, pourront faire à l'architecture de la dissuasion, les articles réunis ici offrent toutefois des pistes quant aux devenir proche et lointain du contrôle migratoire et de ses usages politiques. En 2023 au Niger, l'abrogation de la loi de 2015 criminalisant le trafic de migrants<sup>15</sup> a rouvert la voie aux réseaux de transporteurs entre la Libye et l'Algérie. Cette abrogation, présentée comme un acte de réappropriation de la souveraineté, semble également relever d'une stratégie politique interne liée aux enjeux de légitimité du nouveau régime, notamment dans son rapport aux groupes touaregs de la région d'Agadez. Quant aux actions de sensibilisation, pour l'heure, elles ne semblent pas radicalement remises en cause. Ayant mis en lumière leurs généalogies et réceptions multiples, ce numéro suggère

---

15. Voir l'article de M. Panara, « Niger, la junte au pouvoir abroge la loi criminalisant le trafic de migrants », *Info Migrants*, 27/11/2023, <<https://www.infomigrants.net/fr/post/53500/niger--la-junte-au-pouvoir-abroge-la-loi-criminalisant-le-traffic-de-migrants>>.

qu'elles pourront se prêter tant à un réinvestissement nationaliste qu'à une contestation souverainiste. Souligner la malléabilité de ces dispositifs permet en tout cas d'en questionner la pérennité.

*Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), CNRS, Tunis, Tunisie ;  
Institut des mondes africains (IMAF), CNRS, Aubervilliers, France ;  
Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique-épistémologie et sciences sociales, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, France ; Groupe d'étude et de recherche sur les migrations (GERM), Université Gaston Berger, Saint-Louis du Sénégal, Sénégal.*

## BIBLIOGRAPHIE

- ALIOUA M., 2007, « Nouveaux et anciens espaces de circulation internationale au Maroc », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 119-120 : 39-58.
- ALPES M. J. & NYBERG SORENSEN N., 2015, « Migration Risk Campaigns are Based on Wrong Assumptions », Danish Institute for International Studies, <[http://dx.doi.org/http://www.diis.dk/files/media/documents/publications/DIIS%20PB%20Migration%20campaigns\\_web.pdf](http://dx.doi.org/http://www.diis.dk/files/media/documents/publications/DIIS%20PB%20Migration%20campaigns_web.pdf)>.
- APARD É., DIAGBOYA P. & SIMONI V., 2020, « “La prostitution, ça ne tue pas !” Projets d'ascension sociale familiale dans le contexte de la traite sexuelle (Nigéria-Europe) », *Politique africaine*, 159 (3) : 51-82.
- BABELS, 2017, *La mort aux frontières de l'Europe*, Lyon, Le Passager clandestin (« Bibliothèque des frontières »).
- BAKEWELL O. & STURRIDGE C., 2021, « Extreme Risk Makes the Journey Feasible : Decision-Making amongst Migrants in the Horn of Africa », *Social Inclusion*, 9 (1) : 186-195.
- BASSI M. & FINE S., 2013, « La gouvernance des flux migratoires “indésirables” : Cas d'étude de Calais et Lampedusa », *Hommes & migrations*, 1304 : 77-83.
- BAVA S. & CAPONE S., 2010, « Religions transnationales et migrations : regards croisés sur un champ en mouvement », *Autrepart*, 56 (4) : 3-15.
- BAYART J.-F., 1999, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, 5 (1) : 97-120.

- BOUBAKRI H. & MAZZELLA S., 2005, « La Tunisie entre transit et immigration : politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis », *Autrepart*, 36 (4) : 149-165.
- BOUILLY E., 2008, « Les enjeux féminins de la migration masculine », *Politique africaine*, 109 (1) : 16-31.
- BOUILLY E., 2019, *Du couscous et des meetings contre l'émigration clandestine : mobiliser sans protester au Sénégal*, Paris, Dalloz.
- BOYER F., 2013, « La figure de Pénélope ou l'immobilité dans le contexte des migrations circulaires », *e-Migrinter*, 11 : 53-65.
- BOYER F., LIMA S. & MOUNKAÏLA H., 2022, « Après le Sommet de la Valette, quelles pratiques et politiques migratoires en Afrique ? », *L'Espace politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 46 (1), <<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.10825>>.
- BRACHET J., 2009, *Migrations transsahariennes : vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- BRACHET J. & BONNECASE V., 2013, « Les “crises sahéliennes” entre perceptions locales et gestions internationales », *Politique africaine*, 130 (2) : 5-22.
- BRACHET J., CHOPLIN A. & PLIEZ O., 2011, « Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe », *Hérodote*, 142 (3) : 163-182.
- BRÉANT H., CHAUVIN S. & PORTILLA A., 2018, « Les migrations internationales à l'épreuve du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 225 (5) : 8-13.
- BREDELOUP S., 2008, « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, 125 (2) : 281-306.
- BREDELOUP S. & PLIEZ O., 2005, « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, 36 (4) : 3-20.
- CANUT C. & SOW A., 2014, « Les voix de la migration. Discours, récits et productions artistiques », *Cahiers d'Études africaines*, LIV (1-2), 213-214 : 9-25.
- CARLING J., 2007, « Migration Control and Migrant Fatalities at the Spanish-African Borders », *International Migration Review*, 41 (2) : 316-343.
- CASILLAS D. I., 2011, « Sounds of Surveillance : US Spanish-language Radio Patrols La Migra », *American Quarterly*, 63 (3) : 807-829.
- CASSARINI C., 2022, « Fabriquer la traite, négocier la protection : échelles, acteurs et enjeux d'un dispositif transnational de contrôle des mobilités (Tunisie, Côte d'Ivoire) », *L'Espace politique*, 46 (1), <<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.10981>>.

- CASSARINI C., 2023, « Les entrepreneurs de l'immobilité. Ascensions sociales, participations et contestations dans la lutte contre l'émigration irrégulière en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, 171-172 (3-4) : 195-215.
- COPLAN D. B., 1994, *In the Time of Cannibals : The Word Music of South Africa's Basotho Migrants*, Chicago, University of Chicago Press.
- CUTTITTA P., 2015, « La "frontiérification" de Lampedusa, comment se construit une frontière », *L'Espace politique*, 25 (1), <<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3336>>.
- DAUM C., 1998, *Les associations de Maliens en France : migrations, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala.
- DAUM C., 2007, « Le codéveloppement, grandeur et décadence d'une aspiration généreuse », *Revue internationale et stratégique*, 68 (4) : 49-59.
- DEDIEU J.-P., 2012, *La parole immigrée : les migrants africains dans l'espace public en France (1960-1995)*, Paris, Klincksieck.
- DEDIEU J.-P., 2018, « The Rise of the Migration-Development Nexus in Francophone Sub-Saharan Africa, 1960-2010 », *African Studies Review*, 61 (1) : 83-108.
- DERIDDER M., PELCKMANS L. & WARD E., 2020, « Reversing the Gaze : West Africa Performing the EU Migration-development-security Nexus », *Anthropologie & développement*, 51 : 9-32.
- DIAWARA M., 2020, « Seeing Like Scholars : Whose Exile ? Making a Life, at Home and Abroad », in R. ANTHONY & U. RUPPERT (eds.), *Reconfiguring Transregionalisation in the Global South : African-Asian Encounters*, Basingstoke, Palgrave Macmillan (« International Political Economy Series ») : 197-222.
- DOUGNON I., 2013, « Migration as Coping with Risk and State Barriers : Malian Migrants' Conceptions of Being Far from Home », in A. KANE & T. H. LEEDY (eds.), *African Migrations, Patterns and Perspectives*, Bloomington, Indiana University Press : 35-58.
- FLEAY C., COKLEY J., DODD A., BRISKMAN L. & SCHWARTZ L., 2016, « Missing the Boat : Australia and Asylum Seeker Deterrence Messaging », *International Migration*, 54 (4) : 60-73.
- GAIBAZZI P., 2023, « Indirect Migration Management : Entangled Histories of (Externalized) Repatriation in and beyond the Gambia's Colonial Legacy », *Geoforum*, <<https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2023.10370>>.
- GÄRTNER M., 2020, « Narrating Migration in Terms of the Global North : Institutional Attempts to Counter the "Paradise Europe" Narrative in Cameroon », *Culture, Practice & Europeanization*, 5 (1) : 85-101.

- GARY-TOUNKARA D., 2003, « Quand les migrants demandent la route, Modibo Keïta rétorque : “Retournez à la terre !” Les Baragnini et la désertion du “chantier national” (1958-1968) », *Mande Studies*, 5 : 49-64.
- GARY-TOUNKARA D., 2010, « Encadrement et contrôle des migrants par le régime militaire au mali (1968-1991) », in S. DUFOIX, A. DE TINGUY & C. GUERASSIMOFF (dir.), *Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés*, Paris, Presses de Sciences Po : 147-162.
- GENOVA N. D., 2017, *The Borders of “Europe” : Autonomy of Migration, Tactics of Bordering*, Durham, Duke University Press.
- GRÉGOIRE E., 2003, « Les migrations ouest-africaines en Libye », in L. MARFAING (dir.), *Les relations transsahariennes à l’époque contemporaine*, Paris, Karthala : 173-191.
- GRISEY R., 2017, *Semer Somankidi Coura : Une archive générative*, Berlin, Archive Books.
- DE HAAS M. & FRANKEMA E. (EDS.), 2022, *Migration in Africa : Shifting Patterns of Mobility from the 19th to the 21st Century*, Taylor & Francis.
- HELLER C., 2014, « Perception Management – Deterring Potential Migrants through Information Campaigns », *Global Media and Communication*, 10 (3) : 303-318.
- HERNÁNDEZ-CARRETERO M. & CARLING J., 2012, « Beyond “Kamikaze Migrants” : Risk Taking in West African Boat Migration to Europe », *Human Organization*, 71 (4) : 407-416.
- HOLMES S. M., 2013, « “Is It Worth Risking Your Life ?” : Ethnography, Risk and Death on the U.S.-Mexico Border », *Social Science & Medicine*, 99 : 153-161.
- JOHNSON H. L., 2013, « The Other Side of the Fence : Reconceptualizing the “Camp” and Migration Zones at the Borders of Spain », *International Political Sociology*, 7 (1) : 75-91.
- KABBANJI L., 2013, « 2 - Migration et développement : quelles politiques menées en Afrique subsaharienne ? », *Migrations africaines : le codéveloppement en questions*, Paris, Armand Colin : 41-89.
- KOSNICK K., 2014, « Mediating Migration : New Roles for (Mass) Media », *InMedia. The French Journal of Media Studies*, 5, <<https://doi.org/10.4000/inmedia.761>>.
- LACROIX T., POTOT S. & SCHMOLL C., 2021, « Un tournant critique des études migratoires ? Réinterroger le lien entre savoir et pouvoir dans la recherche sur les migrations », <<https://shs.hal.science/halshs-03371949>>.
- LESERVOISIER O., 2020, « La migration comme émancipation ? Pluralité des classements sociaux et recompositions des rapports de pouvoir au sein de la société haalpulaar (Mauritanie-Sénégal) », *Politique africaine*, 159 (3) : 33-50.

- MARINO R., SCHAPENDONK J. & LIETAERT I., 2023, « The Moral Economy of Voice within IOM's Awareness-raising Industry : Gambian Returnees and Migrants as Messengers », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, <<https://doi.org/10.1080/1369183X.2023.2206001>>.
- MELLY C. M., 2011, « Titanic Tales of Missing Men : Reconfigurations of National Identity and Gendered Presence in Dakar, Senegal », *American Ethnologist*, 38 (2) : 361-376.
- MEZZADRA S. & NEILSON B., 2013, *Border as Method, or, the Multiplication of Labor*, Durham, Duke University Press.
- MUNG E. M., DORAÏ M. K., HILY M.-A. & LOYER F., 1998, « La circulation migratoire, bilan des travaux. Synthèse », *Migrations études*, 84 (1) : 1-12.
- NGUYEN V.-K., 2010, *The Republic of Therapy : Triage and Sovereignty in West Africa's Time of AIDS*, Durham, Duke University Press.
- OEPPEM C., 2016, « “Leaving Afghanistan ! Are you Sure ?” European Efforts to Deter Potential Migrants through Information Campaigns », *Human Geography*, 9 (2) : 57-68.
- OIM (ORGANISATION INTERNATIONALE DES MIGRATIONS), 2019, *Migrants as Messengers : The Impact of Peer-to-Peer Communication on Potential Migrants in Senegal - Impact Evaluation Report*.
- OUMAR BA C. & CHOPLIN A., 2005, « Tenter l'aventure par la Mauritanie : migrations transsahariennes et recompositions urbaines », *Autrepart*, 36 (4) : 21-42.
- PAGOGNA R. & SAKDAPOLRAK P., 2021, « Disciplining Migration Aspirations through Migration-information Campaigns : A Systematic Review of the Literature », *Geography Compass*, 15 (7), <<https://doi.org/10.1111/gec3.12585>>.
- PÉCOUD A., 2012, « Les campagnes d'information de l'Organisation internationale pour les migrations », in M. AGIER (dir.), numéro thématique « Politique de l'exception : réfugiés, sinistrés, sans-papiers », *Le sujet dans la cité*, (« Actuels », 1), 1 : 36-49.
- PERALDI M., 1999, « Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », *Cultures & conflits*, 33-34, <<https://doi.org/10.4000/conflits.232>>.
- PIAN A., 2007, *Les Sénégalais en transit au Maroc : la formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 7.
- PIAN A., 2009, « La fabrique des figures migratoires depuis l'expérience des migrants sénégalais », *Journal des anthropologues*, 118-119 : 249-278.
- PIAN A., 2017, « Les espaces discursifs de la frontière : mort et arbitraire dans le voyage vers l'Europe », *Revue européenne des migrations internationales*, 33 (2-3) : 45-62.

- POTOT S., 2018, « Critique du transnationalisme », *e-Migrinter*, 17, <<https://doi.org/10.4000/e-migrinter.1054>>.
- POULET K., 2014, « De Paris à Dakar, discours croisés et enjeux autour de la mémoire de l'expérience migratoire », *Revue Asylon(s)*, 12, <<http://www.reseau-terra.eu/article1320.html>>.
- POULET K., 2016, *L'hypothèse migratoire comme horizon d'émancipation ? : une ethnographie des jeunes dakaroises*, Thèse de doctorat, Amiens, Université de Picardie Jules Verne.
- RODRIGUEZ A.-L., 2017, « European Attempts to Govern African Youths by Raising Awareness of the Risks of Migration : Ethnography of an Encounter », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 45 : 1-17.
- RODRÍGUEZ N., 1996, « The Battle for the Border : Notes on Autonomous Migration, Transnational Communities, and the State », *Social Justice*, XXIII, 65 (3) : 21-37.
- SALL A. & MORAND P., 2008, « Pêche artisanale et émigration des jeunes Africains par voie piroguière », *Politique africaine*, 109 (1) : 32-41.
- SAYAD A., 1999, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Éditions du Seuil.
- SOUMARÉ S., 2001, *Après l'émigration le retour à la terre. L'exemple de Somankidi-Koura*, Bamako, Jamana.
- SCHANS D. & OPTEKAMP C., 2016, « Raising Awareness, Changing Behavior ? », La Haye, Netherlands Ministry of Justice and Security.
- STREIFF-FENART J. & SEGATTI A., 2011, *The Challenge of the Threshold : Border Closures and Migration Movements in Africa*, Lanham, Lexington Books.
- SZARY A.-L. A. & GIRAUT F., 2015, « Borderities : The Politics of Contemporary Mobile Borders », in A.-L. A. SZARY & F. GIRAUT (eds.), *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, London, Palgrave Macmillan UK : 1-19.
- TARRIUS A., 2007, *La remontée des Sud : migrations en réseaux, villes et territoires transnationaux dans les Bassins Est et Ouest méditerranéens*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- TAZZIOLI M., 2017, « The Government of Migrant Mobs : Temporary Divisible Multiplicities in Border Zones », *European Journal of Social Theory*, 20 (4) : 473-490.
- TIMERA M., 2001, « Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation », *Autrepart*, 18 (2) : 37-49.
- VAMMEN I. M. S., 2022, « "When Migrants Become Messengers" : Affective Borderwork and Aspiration Management in Senegal », *Geopolitics*, 27 (5) : 1410-1429.

- VANDERHURST S., 2022, *Unmaking Migrants : Nigeria's Campaign to End Human Trafficking*, Ithaca, Cornell University Press.
- VAN DESSEL J., 2023, « Externalization through “Awareness-raising” : The Border Spectacle of EU Migration Information Campaigns in Niger », *Territory, Politics, Governance*, 11 (4) : 749-769.
- VAUGHAN-WILLIAMS N., 2015, *Europe's Border Crisis : Biopolitical Security and Beyond*, Oxford, Oxford University Press.
- VIGH H., 2009, « Wayward Migration : On Imagined Futures and Technological Voids », *Ethnos*, 74 (1) : 91-109.
- WILLIAMS J. M., 2020, « Affecting Migration : Public Information Campaigns and the Intimate Spatialities of Border Enforcement », *Environment and Planning C : Politics and Space*, 38 (7-8) : 1198-1215.
- WUNDERLICH D., 2013, « Towards Coherence of EU External Migration Policy? Implementing a Complex Policy », *International Migration*, 51 (6) : 26-40.